



# REGLEMENT INTERNE

- Saison 2014 -

1. L'utilisation du court de tennis est réservée exclusivement aux membres actifs ayant préalablement payé leur cotisation annuelle.

2. La propreté du court et de ses environs est placée sous la responsabilité de chaque membre. Les chiens ne sont pas admis à l'intérieur du court. Il est également interdit de fumer ou de pratiquer une activité autre que le tennis.

3. Aucune tenue vestimentaire particulière n'est exigée pour jouer, à l'exception du port de **chaussures de tennis propres**.

4. Les parties durent 60 minutes et commencent en principe au début de chaque heure. **Le court doit être balayé avant la fin de l'heure.**



# REGLEMENT INTERNE

**5. Tous les membres qui désirent jouer une partie doivent inscrire leurs noms et prénoms respectifs sur les feuilles prévues à cet effet.**

6. La réservation du court (1h.) peut se faire à l'avance pour la semaine en cours ou la semaine suivante, en inscrivant au moins 2 membres.

**7. Une seule heure par membre peut être réservée à l'avance.** Une nouvelle réservation n'est possible qu'une fois l'heure de jeu terminée.

8. Les membres ayant réservé le court à l'avance s'engagent, en cas d'empêchement, à annuler leur réservation le plus vite possible afin de permettre une utilisation optimale du court.



# REGLEMENT INTERNE

9. Une réservation prend fin lorsque les joueurs ne sont pas sur le court **10 minutes** après l'heure prévue.

10. Aucune personne étrangère au club n'est autorisée à jouer à l'exception des invités d'un membre présent (munis de bons) et des personnes agréées par le club pour donner ou suivre des leçons.

**11. Les membres juniors jusqu'à 12 ans ne peuvent utiliser le court après 18 heures sauf s'ils jouent avec un membre adulte.**

12. Tous les renseignements relatifs à la vie du club se trouvent sur notre site Internet [www.tcalv.ch](http://www.tcalv.ch).

**Bon Match!!**

***Le Comité du TCA***